L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 12 JUILLET 1884.

OFFICIEL.

Lois votées par l'Assemblée Générale DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SESSION RÉGULIÈRE DE 1884.

No 38] LOI

Pour réduire en un système et perfectionner la manière de pratiquer les assessements dans tout l'Etat, la paroisse d'Orléans exceptée, et faisant les allocations nécessaires dans ce but.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que, afin de réduire en un système et de perfectionner la manière de pratiquer les assessements dans tout l'Etat, la paroisse d'Orléans exceptée, de se conformer aux "township and range maps" des Etats-Unis, il sera du devoir du jury de police de chaque paroisse de l'Etat (la paroisse d'Orléans exceptée) dans laquelle il n'existe pas d'inscriptions d'entrées de terres, d'en faire faire une qui comprenne toutes les entrées jusqu'au 1er janvier 1885. Dans les paroisses où l'inscription existe, le jury de police la fera réviser et compléter jusqu'au 18 janvier 1885, et ensuite jusqu'au 18 janvier de chaque année, pour l'usage de l'assesseur. Il sera du devoir de l'Auditeur des Comptes Publics de fournir à chaque paroisse, en même temps que les tableaux d'assessement une mappe en blanc formant volume de chaque township de la dite paroisse, sur une échelle de quatre pouces au mille carré, divisée et subdivisée en sections, quarts et seizièmes de sections. L'assesseur marquera sur cette mappe toutes les terres publiques appartenant aux Etats-Unis et à l'Etat de la Louisiane, ainsi que toutes les terres qui ont été concédées aux chemins de fer et à d'autres corporations, mais pour lesquelles il n'a pas été émis de patentes. Il assessera ensuite les autres en examinant personnellement chaque portion de terre qui devra être assessée, et inscrira sur chaque seizième de section ou toute autre partie de la dite section, le nom du propriétaire; quand il aura assessé toute la terre, dont les propriétaires sont connus, il examinera avec soin les archives du bureau des Aliénations et du bureau des Hypothèques, ainsi que l'index-sommaire, afin de découvrir les propriétaires des terres que ne désignent pas les mappes de townships, et il procédera ensuite à les assesser conformément à la loi.

Sec. 2.— Il est de plus décrété, etc., Que si un assesseur néglige de visiter personnellement ou par son député dûment accrédité une propriété quelconque sujette à l'impot, dans sa paroisse ou son district, et que par suite de cette négligence ladite propriété échappe à l'impot, ledit assesseur sera considéré coupable de manquement à ses devoirs (malfeasance in office), et sera passible d'une pénalité qui ne dépassera pas le montant de la taxe qui aurait été perçue si la propriété avait été convenablement assessée, avec 10 pour cent en sus, et tous les frais qui seront la conséquence de sa négligence. Chaque assesseur en remettant à l'Auditeur son tableau d'assessement annuel, jurera qu'il s'est conformé aux dispositions de la présente loi, avant de pouvoir obtenir un règlement final pour l'année.

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., Que la somme de mille piastres, ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, à prendre du Fonds général et de montants non autrement appropriés, est par le présent allouée pour mettre à exécution les dispositions de cette loi. Ce montant de mille piastres sera employé selon les instructions de l'Auditeur des Comptes publics.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi aura tout son effet dès qu'elle aura été votée et promulguée.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCK,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No 39.] RÉSOLUTION CONJOINTE

Offrant un vote de remerciements à Paul Tulane.

Attendu que Paul Tulane, qui a été pendant plusieurs années un négociant et un citoyen distingué de la Nouvelle-Orléans, et qui réside maintenant à Princeston, Etat du New Jersey, a récemment fait don à une Administration choisie par lui-même de citoyens de la Louisiane, dont le sénateur B. L. Gibson est le président, d'une somme d'argent considérable pour hâter les progrès des sciences, des lettres et des arts en Louisiane—

Résolu par le Sénat, avec le concours de la Chambre des Représentants, que les remerciements reconnaissants de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane sont offerts à Paul Tulane pour sa généreuse offrande faite au profit de l'instruction publique dans cet Etat.

Il est de plus résolu, que copie de cette résolution conjointe sera envoyée à Paul Tulane et signée par Son Excellence le Gouverneur de l'Etat.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No. 40.] RÉSOLUTION CONJOINTE

Autorisant le Gouverneur à louer à bail et à vendre l'ancienne Maison d'Etat, connue généralement sous le nom d'Hôtel St-Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et prescrivant les conditions du dit bail et de la dite vente.

Attendu que la propriété appartenant à l'Etat, employée autrefois comme Maison d'Etat, et connue généralement sous le nom d'Hôtel St-Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, et demeurant aucun revenu à l'Etat et tombant en ruine par suite du manque de fonds nécessaires pour faire les réparations voulues, et par suite aussi des effets du temps et de l'inclémence des saisons; et

Attendu qu'après des annonces réitérées pour obtenir, par voie de soumissions, la vente de la dite propriété, les autorités de l'Etat, y compris l'ancienne Assemblée Générale, n'ont pas été capables de vendre la propriété au prix qu'elles jugeaient favorable à l'Etat—

Résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane que le Gouverneur est par le présent autorisé à louer à bail l'ancienne Maison d'Etat, connue généralement sous le nom d'Hôtel St. Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, moyennant une redevance annuelle de six mille piastres en moins, payables par trimestre, contre le reçu du Gouverneur, et pour une période qui ne dépassera pas quinze années. Le bail ne sera pas transférable, le preneur devant en outre se charger de toutes les dépenses de réparations. Celui ci, à la fin de son bail, rendra l'édifice à l'Etat en bonne condition, à l'exception de l'usure ordinaire; il devra fournir un cautionnement sur et valable accepté par le Gouverneur pour la fidèle exécution de son contrat.

Il sera du devoir du Gouverneur de voir à ce que la propriété soit toujours assurée pour soixante mille piastres au moins; le gouverneur fera également insérer dans le bail une stipulation portant que la vente de la propriété pourra, à quelque moment qu'il en soit, se faire par le dit gouverneur.

Il est de plus résolu, etc., Que le Gouverneur est en outre autorisé à vendre à l'encan, à quelque moment que ce soit, la dite propriété de l'Hôtel St. Louis, de la manière prescrite par la loi pour les annonces judiciaires.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCK,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No 41.] LOI

Pour pourvoir à la mise au budget et au paiement des honoraires de l'avocat de district de la paroisse d'Orléans par la ville de la Nile-Orléans, avis public ayant été préalablement donné conformément aux dispositions de l'article 48 de la Constitution.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que tous les honoraires fixés par les lois actuelles et que l'avocat de district de la paroisse d'Orléans a droit à recevoir, lui seront payés mensuellement, sur son warrant, par la ville de la Nile-Orléans.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Qu'il sera du devoir du Conseil de la ville de la Nile-Orléans, immédiatement après le vote de cette loi, d'amender le budget des dépenses et recettes (les amendements devant être publiés de la manière prescrite par la section 64 de la loi No 20 de la session de l'Assemblée Générale de 1882) de telle façon que l'allocation nécessaire puisse être faite pour le paiement des honoraires que doit verser la ville de la Nile-Orléans à l'avocat de district de la paroisse d'Orléans.

Sec. 3—Il est de plus décrété, etc., Que tous les ans, à partir de cette date, le Conseil de la ville de la Nile-Orléans comprendra le montant nécessaire au paiement des honoraires de l'avocat de district de la paroisse d'Orléans dans le budget des recettes et dépenses préparé par le dit Conseil, conformément aux dispositions de la Section 64 de la loi 20 de l'Assemblée Générale de l'Etat, approuvée le 23 juin 1882.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi contraire à la présente est et demeure abrogée.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

No. 42.] RÉSOLUTION CONJOINTE

Pour venir en aide à J. H. Stone et J. A. Addison, avocats, pour services professionnels rendus à l'Etat comme avocats de district par interim.

Section 1—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane (la preuve ayant été faite de la publication pendant trente jours de l'intention de s'adresser à la Législature pour son aide), Que le Trésorier d'Etat est autorisé à payer, sur le warrant de l'Auditeur des Comptes publics, à prendre de tout argent au trésor non autrement approprié, la somme de cent piastres à John H. Stone, avocat, domicilié dans la paroisse d'Est-Féliciana, et une somme égale à Jonathan A. Addison, avocat, domicilié dans la paroisse de Ste-Hélène, payable sur leurs warrants respectifs et individuels, pour avoir poursuivi E. Lafayette Watson, accusé de meurtre, l'avocat de district étant récusé au terme de novembre de la Cour de District de la paroisse Ste-Hélène, dans l'année de huit cent quatre-vingts.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que la somme de deux cents piastres est par le présent allouée pour remplir le but de cette loi.

H. W. OGDEN,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CLAY KNOBLOCH,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 5 juillet 1884.

S. D. McENERY,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme:

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1884.—Température—Beau temps, un peu chaud, vents variables.

Température du 11 juillet 1884.

Thermomètre de C. Dumenil, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	83	28¼
Midi	94	34½
3 P. M.	96	35½
6 P M	89	31½

Samedi, 12 juillet, 1884, 3 p.m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	88	Louisville, Ky	88
Augusta, Ga	90	Memphis, Tenn	90
Galveston, Tex	—	Mobile, Ala	88
Cairo, Ill	88	Montgomery, Ala	91
Chattanooga, Tenn	89	Nashville, Tenn	89
Cincinnati, O	84	New Orleans, La	90
Davenport, Iowa	70	Omaha, Neb	90
Dubuque, Iowa	80	Pittsburgh, Pa	86
Galveston, Texas	90	Savannah, Ga	80
Indianola	86	Shreveport, La	90
Keokuk, Iowa	86	St-Louis, Mo	90
Key West, Fla	94	St-Paul, Minn	67
LaCrosse, Wis	74	Vicksburg, Miss	95
Leavenworth, Kas	93	Yankton, D. T	77

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS,

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Quincy à Reta Perkins;
Harry M D Johnson à Mlle Alicia N Mason;
Hugh E Calder à Mlle Carrie Hite;
John A Bram à Mlle Elisabeth Short;

Naissances.

Mme Chas Henry Perret, une fille, 2 juillet;
Mme Jules Belisaire, un garçon, 2 fév 1884;
Mme Ferdinand M Lemonne, un garçon, 3 juil;
Mme L Seymour Mercier, un garçon 15 juin;
Mme Wm Hayes, une fille, 3 octobre 1883;
Mme Salvatore St Colombo, un garçon, 12 juin
Mme Alice Isnard, une fille, 16 mai;
Mme Henry Montreuil, Jr, un garçon, 27 mai;

Décès.

Christine Jennie Voegtlin, 5 mois, 54 1/2 rue Elmire;
Durand Charles Bellocq, 18 mois, 290 rue Nord Villeré;
Marie Mason, c, 68 ans, coin Troisième et Burdette;
Henry Williams, 14 mois, paroisse Jefferson;
Tillie Mitchell, c, 35 ans, rue Toledano, entre St Patrick et St Denis;
Vincenzo Muetacchia, 18 mois, coin Morales et Espagne;
Tisors Smith, c, 13 mois, 464 rue Locust;
Charles G Fernandez, 20 ans, Hôtel Dieu;
Joseph Smith, 1 an, Asile des Orphelins;
William Todt, 56 ans, coin Johnson et Douane
Arthur F Marsoni, 32 ans, 113 rue St Philippe
Fannie Johnson, c, 24 ans, 21 Sud Roman;
Baptiste Desloe, c, 23 ans, coin Homer et Avenue Pacifique;
W J Bierne, 49 ans, 369 rue Dauphine;
Mme Chas H Merritt, 57 ans, 194 rue Kerlerade.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

J H Brown, ville; S G Patton, Mme J Walker, Texas; E W Blair, Cincinnati; R J Lawrence, Miss; Mme J T Moore, Mlle Moore, Milwaukee; Miss; Geo T James, Cincinnati; Eug Howard, Lne; L C Vaughan; C M French, Pittsburg; Samuel J Powell, Bayou Sara; L E Gillis, Iles du Beuve; W R Bryan, Homer, Lne.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Isaac L. Hills à William B. Thomson, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Prytanée, St. Charles, Antonin et Foucher.....$1,600

Mme Jules Marchal à Jacob Brandt, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Grande-Hommes, Congrès, Craps et Elmire.....$500

James Gilbert à Chas. Dorhauer un terrain et batisses situé à l'angles des rues Erato et Thalie.....$2,300

Pierre Tujague à Mme R. Mouledous, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Tchoupitoulas, Milan, Annonciation et Général Taylor.....$1,200

Juan Medina à Mme veuve Joseph Cleris, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Mandeville, Urquhart, Marigny et Morales.....$5,500

Mme Alexandre Lesseps à William G Taylor, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Marais, Villeré, St. Bernard et Laharpe.....$1,500

La même au même: 1. Un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues St-Claude, Remparts, Esplanade et Kerléréno. 2. Deux terrains et bâtisses compris entre les mêmes rues que la précédente.....$2,500

Luther F. Flower à Mme Robert J. Christian, deux terrains et bâtisses dans l'île compris entre les rues Prytanée, Sixième, Septième et St-Charles...$,500

Ventes du percepteur des taxes—

F. O. Dule à Joseph Holz, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues St-David, St-Patrick, Dufossat et Valmont.....$15 08

Elizabeth Jacquillard au même, un terrain et bâtisses dans l'île compris entre les rues Rousseau, St-Thomas, Ste-Marie et St-André.....$26 43

Mlle Theresa Ziegler au même, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues Roman, Prieur, Bremière et Jackson.....$14 33

La même au même, un terrain et batisses dans l'île compris entre les rues St-Thomas, St-André, Chippewa et Ste-Marie.....$20 46

Cour Civile de District— Les successions du Rév. J. Moynihan et de Joseph Braun ont été ouvertes hier.

Antoni Savastan réclame en cour la somme de $330, prix de la vente d'une goélette.

Un *writ d'attachement* est demandé par Meacham et Horton contre Price Blanchard, pour le paiement d'une somme de $952.

Bradish Johnson, H. Morgan et la Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans demandent que le Bureau des Assesseurs soit mis en demeure de réduire à $25,000 l'assessement d'une certaine propriété porté à $51,500.

Cour du recorder Ford.— Sur une plainte de George Holmes, Arnès Balbinaw a été traduit hier, devant pette cour de police correctionnelle. Par dé témoignages à l'appui de la plainte, et acquittement de Balbinaw.

Amory Nott, pour mépris de cour en ne répondant pas à une citation de la cour, a été envoyé 24 heures en prison.

Des plaintes de natures différentes ont été préférées contre Henri Wilson, John Amour, Joe. Kartoffel.

Maire.—Le maire vient d'adresser une lettre au Commissaire intérimaire des Travaux publics, lui disant de mettre rigoureusement en vigueur toutes les ordonnances du ressort de son Département, après consultation avec l'avocat de la ville sur leur légalité.

Cette missive du chef de nos autorités municipales laisse croire qu'il y a indifférence de la part du Commissaire dans l'exercice de ses fonctions, ou, peut-être, qu'il y a conflit entre certaines ordonnances et la loi.

—Le Président de la compagnie du chemin de fer de la rue St. Charles a reçu l'ordre de réparer à bref délai la rue Carondelet, de Melpomène à Lafayette.

—Des permis de construction ont été émis hier, en faveur de Mme Walter, Mme Dan Garey et M. J. M. Jewell.

—Le tirage sémestrielle des bons à prime aura lieu à l'Hôtel-de-Ville, mardi prochain.

Les Républicains en désarroi —La campagne électorale présidentielle vient d'être ouverte par les républicains. A l'amer désappointement des meneurs, elle n'a pas eu le commencement heureux qui eût fait bien augurer pour l'avenir. Rien au contraire, elle recelait dans ses flancs une temuête qui n'a pas tardé à se faire jour, un volcan qui a fait irruption, lançant ses laves sur tous ceux qui se trouvaient à la portée de son atteinte.

L'harmonie, nous le prédisons dès maintenant, ne règnera pas toujours en souveraine aux assemblées des républicains; nous n'en voulons comme preuve que la scène pantomime qui produite à la réunion du club du Troisième Ward.

Vendredi soir, le club Blaine-Logan était convoqué à "Wesley Hall." A l'encontre des visées de la faction de la Donane, une proposition a été faite de réorganiser le parti. Pour triompher de ses adversaires, la faction avait convoqué ses hommes les plus tapageurs, qui, lorsque la question de réorganiser le parti s'est agitée, ont fait un assourdissant vacarme, et ont étouffé les bongies. La confusion qui a régné pendant près d'une heure est indescriptible.

Après que tous les brouillons eurent évacué la salle, 13 conspirateurs sont sortis des coins où ils s'étaient blottis, ont rallumé les bongies et ont à leur aise devisé sur les destinées du parti républicain. Dans leur grande sagesse, ils ont adopté des résolutions flétrissant la conduite des fauteurs de la paix qui, dans cette circonstance ont servi d'instruments aux odieuses machinations de Pinchback et de Merchant.

Exit.—La nouvelle qui nous est parvenue de la capitale de l'Etat, il y a un jour ou deux, n'était, malheureusement, que trop vraie, au sujet du remplacement de M. Léonce Bouny, comme percepteur des taxes d'Etat.

M. Bouny est prêt à livrer la place à son successeur; mais nous ne pouvons le voir prendre sa retraite sans le féliciter de la façon, consciencieuse jusqu'au scrupule, dont il a rempli son mandat, sans le remercier, en même temps, pour l'Etat, dont il a si bien, si honnêtement servi les intérêts.

En rentrant dans la vie privée, M. Bouny emporte avec lui l'estime de notre population. Il toute âme bien née, le sentiment du devoir accompli est une douce compensation des revers de la vie.

Paragraphes.—Un agent du service de la sûreté de Chicago, nanti d'un mandat de requisition, est arrivé dans notre ville hier matin, et en est reparti ce matin. Il a sous sa conduite un jeune homme du nom de W. S. Atkinson, sur lequel pèse la grave accusation de détournement de fonds.

—La célébration du 14 juillet sera, cette année, à la Nouvelle-Orléans, une fête des mieux organisées, des plus éclatantes. Nous l'avons déjà dit, la journée de demain, sera une journée exceptionnelle, où étrangers et indigènes fraterniseront.

Nous avions espéré que les Louisianais tiendraient plus que tous autres, à prendre part à cette manifestation populaire; mais cet espoir est déçu, car, une association de Bienfaisance, celle des Commis, fait bande à part. Elle qui, il y a quelques jours, avait tant de Français à sa fête du 4 juillet, oublie les convenances, refuse en quelque sorte de se mêler à eux, dix jours après.

Mais, fort heureusement, l'absence des Commis à la fête de demain, ne se remarquera pas trop; ce sera le grain de sable enlevé au désert de Sahara.

Notre population ne sera pas oublieuse; elle se souviendra de cet acte puérile, pour ne pas le qualifier plus sévèrement, d'une Association qui se pique de compter dans son sein des gens bien-nés,—des gens qui s'imaginent que tout leur est dû et qu'ils ne doivent rien aux autres. Egoïsme bien fait pour mettre à l'index les hommes qui s'en rendent coupables.

—Nos remerciements à la compagnie de pompiers "Good Will No 10", qui nous invite à une fête qu'elle donne à Biloxi, à l'occasion du 48me anniversaire de sa fondation. La fête commencera le jeudi, 17 juillet, et se prolongera jusqu'au dimanche.

—Le testament olographe du Rév. Père Jeremiah Moynihan a été présenté en cour hier. Le défunt fait le Rév. Barthelemy Kenny son légataire universel. Le document est écrit sous la date du 19 février 1884, peu de temps avant la mort du testateur.

—Une demoiselle Thérèse Borman s'est échaudée accidentellement, hier, en sa demeure, rue Washington, 280.

—La foudre a rompu le fil du télégraphe d'incendie, avant-hier, avenue Clay, près de la rue du Camp.

—Une virago a planté un couteau hier soir, dans le dos d'un *dego*, dans une rue habitée par des personnes mal famées.

—Des étincelles s'échappant d'une cheminée du voisinage du chantier de marine "Ocean", ont causé quelques dégâts à la voiture de celui-ci.

—L'agent de police a incarcéré, non sans peine, un gamin de 7 ans, Bill Williams, qui avait blessé un gamin plus âgé que lui. Bill promet en force et en cruauté. Age sans pitié.

—Les nommés James Conions, James Sillix, D. Lynch et James Little ont été emprisonnés pour violation de l'ordonnance dite "move on". Le James du milieu, Sillix, est le prisonnier menacé de cécité et que le gouverneur McEnery a gracié, il y a quelque temps; les médecins ayant déclaré que la claustration lui serait funeste.

—Un drapeau sera offert à la loge Ascalon des Chevaliers de Pythias, mercredi prochain. Ce drapeau est un gracieux témoignage de reconnaissance qu'envoie la loge Dearborn, de Chicago, à la loge Ascalon, en souvenir des politesses sans nombres dont elle a été entourée pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans, au mois d'avril dernier.

Bêtises.

—Veux-tu que ta belle-mère ne soit jamais méchante?

—!!! Oui!!!

—Fais-lui garder tes enfants, ça la rendra bonne.

Le président—Gendarme, pourquoi arrivez-vous pieds nus à l'audience.

—Sauf votre respect, mon président, mes bottes étaient devenues trop petites pour mes pieds, j'avait plus de place pour les y mettre; pour lorsque que alors je les ai mis sous mes bras.

—Vos pieds?

—Non, mon président, mes bottes.

—Oh cet voitre prisonnier?

—Il est décédé en route.

—Comment?

—Je sais pas comment; mais dès que j'ai zé vu retiré mes bottes qu'il a commencé à éternuer et plus que nous marchions et plus qu'il jouait du nez jusqu'à qu'il en a rendu le dernier soupir.

—Je vous ce que c'est, vous l'aures asphyxié avec vos bottes.

—C'est probable, mon président.

Le canard c'est comme un dandy: ça aime à marcher avec sa cane.

Beaucoup de Bretonnes sont nobles: parce qu'elles sont filles de Reine.

Le ténor Pitoni doit être savoyard: il parle continuellement en savoie.

Enfantillage—Papa, maman m'a battue.

—Et pourquoi, ma chérie?

—Parce que je lui ai dit comme ça que tu étais laid comme un singe.

Progrès—Pourquoi ce deuil, mon cher Hector?

—Je suis veuf depuis hier—Je ne me serais pas mis en deuil pour cela; mais tu sais le monde est si méchant que....

Un tribunal—Un avocat fait d'immenses efforts pour tirer un témoignage d'une vieille femme.

—Pourquoi questionne-t-on si opiniâtrement? s'écria un spectateur.

—Ne faites pas attention, lui dit un ami: c'est une vieille qu'on presse.

Un bel exemple de dévouement et d'affection:

Dans une petite bourgade, non loin de Borghetto, c'est-à-dire à plus de 70 kilomètres de Rome, un pauvre ouvrier qui travaillait dans la campagne tomba dans un ravin et se fractura les jambes et un bras. Le chirurgien qui visita le malade déclara qu'il ne pouvait être soigné que dans un grand hôpital. "Si vous voulez que votre mari guérisse, dit-il à la femme de cet ouvrier, il faut que vous vous armiez de courage et que vous le transportiez à Rome."

Et cette femme a suivi le conseil du médecin. Privée des moyens nécessaires pour faire le voyage en voiture ou en chemin de fer, elle installa son mari sur une chaise à bras et partit courageusement pour Rome avec son frère qui voulut partager avec elle les fatigues du voyage. Ces braves gens, après être restés en route six jours, sont arrivés à Rome avec leur cher malade et ont eu la consolation de le voir installé dans un bon lit à l'hôpital.

Les médecins, touchés de ce bel exemple de dévouement, ont promis à la courageuse femme de faire tout ce qui dépendra d'eux pour que son mari lui soit promptement rendu sain et sauf. N'ayant pas d'argent pour rester à Rome en attendant la guérison du malade, la femme est repartie à pied avec son frère pour retourner dans son pays.

Cadet disait l'autre jour:

—Savez-vous combien il y a déjà d'instances en divorce de déposées, même avant que la loi soit votée entièrement? 1777!.... Et signées, pour la plupart, de noms aristocratiques.

—C'est ça, observa Mlle X.... et qui vous donne une fière idée de l'union conservatrice.

—Enfin, ma chère, c'est tout à fait ce qu'il faut à votre fille. Homme sérieux, sénateur. Ce sera un excellent mari; il a voté contre le divorce.

—Ma fille le convertira, espérons-le.

Entendu chez un couturier célèbre:

—Comment faut-il garnir cette robe?

—Ne mettez pas de garnitures, ce n'est qu'une robe de 800 francs.

Oraison funèbre d'un vieux misanthrope:

"L'homme que nous conduisons à sa dernière demeure était d'une nature exécrable mais sombre. Il a vécu quatre-vingt treize ans, en proie à une tristesse mortelle."

Au musée du Louvre:

Une dame d'un âge mûr, et peinte comme un Rubens, se trouve placée devant un jeune homme.

—Oh! pardon, monsieur, fait-elle avec son plus joli sourire. Je vous empêche peut-être de voir la peinture.

Le jeune homme, simplement. —Comment donc, madame!... Mais au contraire!

Au catéchisme:

Le curé interroge le fils d'un riche banquier.

—Voyons! Comment distingues-vous une bonne action d'une mauvaise.

—Rien de plus simple, monsieur le curé; les bonnes actions montent et les mauvaises baissent.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Collision.

Paris, 12 juillet—Un train de fêt a heurté un train à passagers à Bayeux; quarante personnes ont été blessées.

L'incident Langson.

Paris, 12 juillet—Le premier ministre Ferry est disposé à considérer l'affaire Langson comme un malentendu.

L'indemnité réclamée de la Chine sera probablement réduite à £800,000 et on espère que le différend sera promptement réglé.

Choléra.

Paris, 12 juillet—Les journaux déclarent que les cas de choléra rapportés hier sont sporadiques.

Choléra.

Marseille, 12 juillet—Trente décès par le choléra ont été constatés hier après-midi, et huit autres décès aujourd'hui entre 9 heures et midi. La panique est extrême.

Les stations de chemins de fer sont encombrées de fugitifs qui se battent pour avoir des billets, que les agents ne distribuent pas assez vite.

Mortalité à Toulon.

Toulon, 12 juillet—Dix-sept décès provenant du choléra sont survenus hier après-midi.

FRANCE ET CHINE.

Londres 12 juillet—Un correspondant du *London Times* à Shanghai, écrit: Sir Robert Hart inspecteur des douanes Chinoises, essaie d'entamer des négociations avec M. Patenotre, ministre de France.

Le Bureau des affaires étrangères semble ne pas voir les dangers d'une guerre de rébellion.

Le prince Chun se fie aux vantardises des fanatiques et aux fonctionnaires qui lui cachent la situation de la côte actuellement sans défense.

L'ignorance, la confusion et la trahison rendent la situation très critique.

Les officiers anglais ont abandonné la flotte chinoise.

Condamnation.

Vienne, 11 juillet—L'anarchiste Hanish a été condamné à dix ans de travaux forcés pour avoir attenté à la vie d'un agent de police.

Démonstration Orangiste.

Dublin, 12 juillet—Il y aura aujourd'hui, à Newry, une grande démonstration Orangiste.

La presse étrangère et la nomination de Cleveland.

Londres, 12 juillet—Le journal *Daily News* écrit: Les relations de l'Amérique avec les puissances étrangères sont plus sauvegardé-s entre les mains de Cleveland qu'en celles de Blaine.

Celui-ci représente le parti Jingo Américain qui, semblable au même parti en cette ville, remplace le nombre par l'audace et la faconde.

Comme Président, Cleveland maintiendra la paix à l'étranger et la tranquillité à l'intérieur.

S'il est élu, c'est parce qu'il représente plus dignement le bon sens, la probité et la modération étudiée du peuple américain.

Le St-James Gazette.

Londres, 12 juillet. — Le "St-James Gazette" écrit que le Gouvernement a reçu un avis d'Osman Digama, qui annonce que les rebelles Egyptiens se sont emparés du port d'Aesiz sur la Mer Rouge, lequel port est situé à six milles de Souakim.

Démonstration Orangiste.

Newry 12 juillet—Six mille Orangistes sont arrivés de Lurgan, et 500 d'Angleterre afin de participer à la démonstration Orangiste. Quinze cents hommes de troupes ont paradé ce matin en cette ville.

Arrestation.

Vienne 12 juillet—L'étranger Arrêté mardi à Pola avait en sa possession des documents suspects et un revolver. On croit que c'est l'anarchiste Kaufman.

Chambre des Lords.

Londres, 12 juillet—Mardi, à la Chambre des Lords, lord Wernges demandera que celle-ci adopte le bill du suffrage à cette session.

WASHINGTON.

L'Exposition de la Nouvelle-Orléans.

Washington, 12 juillet—Le gouvernement de Libérie a fait une allocation de $5000, pour payer les dépenses relatives à l'exhibition de ses produits à l'Exposition de la Nouvelle-Orléans; il a aussi nommé MM. Gaudet et Fierce, de cette dernière ville, comme commissaires, pour représenter la Libérie pendant l'Exposition.

MM. Cleveland et Hendricks.

Leavenworth, Ks., 12 juillet. — La domination de MM. Cleveland et Hendricks est bien accueillie ici, non seulement par les démocrates, mais aussi par les républicains indépendants et surtout les Allemands.

Meeting de ratification.

Indianapolis, 12 juillet—Un grand meeting démocratique a eu lieu ce soir pour ratifier les nominations de MM. Cleveland et Hendricks. MM. McDonald et Hendricks ont été escortés jusqu'à la plateforme par la nouvelle "Organisation politique des travailleurs."

Ce dernier a été accueilli par des bravos frénétiques. Il a prononcé un discours sur un verve habituelle et a remercié la foule d'être venue ratifier les nominations faites à Chicago.

Il a été dit entr'autres choses:

Le gouvernement Cleveland a été choisi par la Convention comme candidat aux fonctions élevées de la Présidence. C'est un homme dont le caractère pur est bien établi, et si vous le nommez président des Etats-Unis, vous n'entendrez pas parler de Star Routes dans le service postal du pays, son gouvernement administrera, de puis vous recommander en toute confiance d'appuyer le gouverneur Cleveland.

L'Hon. Thos. C. Bayard.

Wilmington, Del., 12 juillet. — M. Bayard a déclaré qu'il donnerait son appui cordial au ticket, ainsi qu'il l'avait immédiatement annoncé dans son télégramme à M. Cleveland, le félicitant de sa nomination.

M. Bayard a fait allusion à la lettre d'acceptation de M. Cleveland, lorsque celui-ci a été choisi comme candidat aux fonctions de gouverneur, en 1882, comme étant un admirable document qui avait attiré son attention à l'époque et était resté gravé dans son esprit.

Le sénateur ajoute qu'il croit que le peuple américain, fatigué de tous les maux inventés par la mauvaise administration des républicains et mécontent du ticket de ce parti, demande un changement d'administration.

Wall street.

New-York, 12 juillet.—Les valeurs ont baissé à la nouvelle de la faillite de MM. Halstead, Haines & Cie, marchandises sèches. La baisse est de 1¼ à 1½. Le Lackawanna, le Northern Pacific et le New York Central sont les moins en demande.

Le blé est monté de ¼ à ⅞ cent Marché ferme.

Affreux drame.

Onstomocken, Pa., 12 juillet—John May, cordonnier, a poignardé sa fille dix-sept fois, puis tournant l'arme contre lui s'est fait quinze blessures. May a succombé quelques minutes après et sa fille est au plus mal.

Cet acte brutal ou de folie a été commis à la suite du refus de la fille de se rendre aux avances illégales et monstrueuses de son père.

Après les nominations de Chicago.

St Louis, 12 juillet—Des dépêches reçues de toutes les sections du Missouri, du Centre et du Sud de l'Illinois, annoncent que les nominations de Cleveland et Hendricks ont été accueillies avec enthousiasme par les Démocrates.

Chicago, 12 juillet. —Presque tous les délégués de la Convention Nationale sont repartis. Les membres du Comité National et autres chefs du parti qui se trouvent encore en cette ville sont très confiants dans la force du ticket.

Les Grangistes.

Philadelphie, Pa. 12 juillet — Les Orangistes ont célébre cette journée par une grande procession et un pique-nique.

Incendie.

West Winchester, Ontario, 12 juillet. —Un moulin à farine, la manufacture de voitures de Chambers ont brûlé. Perte $200,000.

Faillite.

New York, 12 juillet—MM. Halsted, Haines & Cie ont fait faillite. Leur passif est, dit-on, de $2,000,000.

Opinion de M. Jno. F. Henry.

New York, 12 juillet—M. Jno. F. Henry, président de l'organisation nationale des anti-monopoleurs, a dit aujourd'hui:

"Je n'ai pas eu de nouvelles du gén. Butler depuis la nomination de Cleveland; mais, d'après ce qu'il m'a dit avant son départ pour Chicago, j'ai la certitude qu'il n'appuiera pas Cleveland; il ne peut pas le faire. Il a formellement accepté la nomination des anti-monopoleurs et m'a télégraphié jeudi de Chicago qu'il ne consentirait jamais à appuyer la candidature d'un monopoleur."

L'Hon. Thos. A. Hendricks.

Indianapolis, 12 juillet.— L'ex sénateur Hendricks est arrivé ce matin. Un salut a été tiré en son honneur. Il a reçu plusieurs télégrammes et les félicitations d'un grand nombre d'amis.

M. Hendricks refuse de répondre d'une façon positive s'il accepterait ou non la nomination et dit qu'il ne serait pas convenable pour lui de discuter la question avant d'avoir été notifié formellement.

L'impression générale en cette ville est qu'il acceptera la nomination.

Un meeting de ratification aura lieu ce soir, auquel doit parler M. Hendricks.

Extraits du carnet d'un "Photographe en cave" dans le *Tintamarre*:

Quand un jeune homme *pané* cherche à tirer des *carottes* à son père, si celui-ci lui répond: des *navets*! Il le traite de vieux *melon* et l'arrange aux petites *oignons*.

N.-B. — C'est surtout chez les maraîchers que cela se passe ainsi.

Quelques emprunts au *Journal des Abrutis*:

—Quels sont ceux qui parlent le moins souvent politique?

—Les muets!

—Quelle différence entre un tonneau et un joueur?

—Il n'y en a pas: tous deux sont constamment dans les cercles.

—Quelle différence entre un bœuf et un beaucoron?

—Le Beaucoron aime sa Beauce et le bœuf la dét